



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI

9 MARS 2010

ORDRE DU JOUR

- Appel nominal des conseillers municipaux
- Désignation du secrétaire de séance
- Communications du Maire

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2010

- 1 - Réhabilitation de l'immeuble sis 66, rue Arago. A- Garantie communale accordée à la SEMISO relativement à l'emprunt contracté auprès de DEXIA. B- Participation à la surcharge foncière de cette opération.
- 2 - Réhabilitation de l'immeuble sis 7, rue Dieumegard. A- Garantie communale accordée à la SEMISO relativement à l'emprunt contracté auprès de DEXIA. B- Participation à la surcharge foncière de cette opération.
- 3 - ZAC Victor-Hugo - Contrat Urbain de Cohésion Sociale - Avenant n° 2 à la convention de renouvellement urbain conclue avec la Région Ile-de-France.
- 4 - Convention de partenariat à intervenir entre la Commune de Saint-Ouen, l'Office de tourisme de Saint-Ouen et le lycée Jacques-Feyder d'Epinau-sur-Seine, relative à la formation des étudiants de BTS tourisme, section «Animation et gestion touristiques locales» (AGTL).
- 5 - Convention à intervenir entre la Direction départementale de la jeunesse et des sports (D.D.J.S.) de la Seine-Saint-Denis et la Commune de Saint-Ouen visant à l'accompagnement des jeunes Audoniens dans la constitution de leur dossier de demande de bourses concernant le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (B.A.F.A.) des centres de vacances et de loisirs et du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (B.A.F.D.).
- 6 - Convention à intervenir entre la Commune de Saint-Ouen et l'association Banlieues bleues dans le cadre de l'organisation du festival de jazz appelé «Banlieues bleues» incluant une participation financière communale au titre de l'année 2010.
- 7 - Conventions à intervenir entre la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Seine-Saint-Denis et la Commune de Saint-Ouen relative au financement des projets de sorties familiales pendant l'été 2009. A- Maison de quartier Pasteur. B- Maison de quartier Landy.
- 8 - Demande de subvention auprès de la caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis (CAF 93) relative à la réalisation d'un espace enfant élémentaire Victor-Hugo.
- 9 - Délégation de service public relative à l'organisation d'activités éducatives, de séjours de vacances et de loisirs pour la population audonienne, assurée par l'Office vacances loisirs (OVL). A- Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2010. B- Approbation des tarifs des séjours enfants proposés pour l'été 2010 sur les centres de Saint-Véran et Montgenèvre.

- 10 - Subvention d'équilibre allouée au centre communal d'action sociale (CCAS) au titre de l'exercice 2010.
- 11 - Subvention de fonctionnement à l'association de gestion du Plan local pour l'insertion et l'emploi (P.L.I.E.) au titre de l'année 2010.
- 12 - Subventions aux établissements publics d'enseignement du 1^{er} degré, aux collèges et lycées, dans le cadre du fonds d'aide aux projets scolaires et éducatifs au titre de l'année 2010.
- 13 - Participation de la commune au budget de fonctionnement de l'association Plaine Initiatives au titre de l'année 2010.
- 14 - Revalorisation des droits funéraires dans le cimetière communal.
- 15 - Rapport d'activité pour l'année 2008 du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP).
- 16 - Fixation d'une indemnité forfaitaire complémentaire pour élections.
- 17 - Modification de l'état des effectifs du personnel communal au titre de l'année 2010.
- 18 - Créations de postes du personnel communal afin de faire face à des besoins occasionnels.
- 19 - État des décisions prises par le maire, en application des délibérations n° DL/08/74 du 7 avril 2008 et n° DL/09/108 du 27 avril 2009, dans le cadre des dispositions de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, du n° DC/10/11 au n° DC/10/44.

Questions orales

Saint-Ouen, le 3 mars 2010

Jacqueline ROUILLON

Maire de Saint-Ouen

Conseillère générale de Seine-Saint-Denis